

# Entreprendre, c'est dans ma nature!

## Programme de soutien au démarrage d'entreprises 2023-2025 (contribution financière non-remboursable)

**Objectif:** Stimuler l'entrepreneuriat en favorisant la création de nouvelles entreprises à Edmundston.

**Projets admissibles:** Nouvelle entreprise, opérant 12 mois par année, qui ouvre ses portes à l'intérieur des limites municipales de la ville d'Edmundston. Les entreprises à domicile ne sont pas admissibles.

**Niveau de contribution:** Une contribution non-remboursable équivalente à 3 mois de loyer (maximum de 2 500 \$) ainsi que 50 % du coût de fabrication d'une enseigne de façade extérieure jusqu'à un maximum de 500 \$ pour toute nouvelle entreprise admissible qui ouvre ses portes à Edmundston.

Une contribution équivalente à 3 mois de loyer supplémentaires, pour un total de 6 mois (maximum 5 000 \$) sera accordée aux entreprises qui choisiront de s'établir à l'intérieur de l'un des pôles de développement commercial de la ville d'Edmundston – voir Annexe 1.

La Ville ne s'engage à verser la subvention maximale que si son budget annuel le lui permet. Par conséquent, la totalité des subventions versées ne pourra dépasser le budget total affecté annuellement au programme de soutien au démarrage d'entreprise.

### Étapes à suivre:

1. Prendre rendez-vous avec la coordonnatrice au développement économique
2. Rencontrer le Service de développement économique:
  - Information sur les exigences municipales applicables
  - Explication détaillée du programme
  - Explication de la démarche
  - Discussion sur le projet d'affaires proposé
3. Compléter le formulaire de demande en ligne au minimum quatre (4) semaines avant l'ouverture de l'entreprise.

<https://edmundston.ca/fr/developpement/incitatifs-municipaux>

### Pour plus d'information:

Isabelle Laplante  
Coordonnatrice au développement économique  
Téléphone : (506) 739-2080  
Courriel : [isabelle.laplante@edmundston.ca](mailto:isabelle.laplante@edmundston.ca)



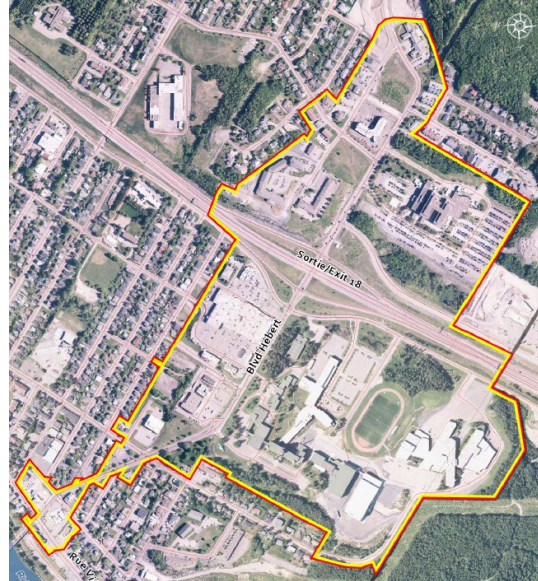
# Annexe 1

## Pôles de développement

Centre-ville  
(incluant le Parc Petit-Sault)



Porte d'entrée régionale  
(boulevard Hébert)



Faubourg Victoria  
(rue Victoria et boulevard de l'Acadie)



Vitrines et parcs industriels  
Parc industriel République, Edmundston-nord et Saint-Jacques

